



**Coordination académique
Académie de CLERMONT-FERRAND**

Clermont-Ferrand, le 20 juin 2018

à

Monsieur le Recteur de l'Académie de Clermont
Rectorat de Clermont-Ferrand
3 avenue Vercingétorix
63033 Clermont-Ferrand Cédex 1

Objet :

Ouverture de la liste complémentaire session 2018 du CRPE

Suite à l'audience que vous nous avez accordée le mercredi 6 juin dernier, nous revenons vers vous pour vous alerter sur la situation déficitaire de certains des départements de notre académie et les moyens qui sont à votre disposition pour palier à cette situation.

Cette situation n'est pas nouvelle et ne peut plus être considérée, comme par le passé, comme la conséquence d'éléments fortuits et imprévisibles. Le recrutement d'enseignants contractuels, dont nous avons pu mesurer la précarité sans qu'aucune formation digne de ce nom ne leur ait jamais été proposée, ne saurait être considéré comme un expédient acceptable par le SNUipp-FSU.

Madame le Recteur, votre prédécesseur, s'était d'ailleurs engagée solennellement à ne plus y recourir.

En conséquence, nous reformulons les requêtes qui vous ont été présentées au cours de notre dernière entrevue. Nous demandons notamment que le jury que vous aurez à présider décide de la constitution d'une liste complémentaire pour la présente session du CRPE afin d'y puiser, autant que nécessaire, pour pourvoir aux besoins en personnels dans nos départements respectifs. Nous soulignons, du reste, l'importance de recruter les candidats inscrits sur liste complémentaire avant la nomination des candidats retenus sur liste principale afin que ne se reproduisent pas les dysfonctionnements observés les années précédentes dans l'affectation des professeurs des écoles stagiaires.

Dans l'attente d'une réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, en l'expression de notre profond respect.

Pour la coordination du SNUipp-FSU
de l'académie de Clermont-Ferrand

Sandrine MONIER